

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Grade master Diplôme d'Etat d'architecte

Ecole nationale supérieure d'architecture de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 20/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Présentation de l'établissement

L'Ecole nationale supérieure d'architecture de Strasbourg (ENSA Strasbourg) fait partie du réseau des vingt écoles d'architecture placées sous la tutelle des ministères chargés de la culture et de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Positionnée comme une école frontalière, inscrite dans la région métropolitaine du Rhin supérieur, avec l'ENSA de Nancy et le département architecture de l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Strasbourg, elle est l'une des trois formations à l'architecture localisée au sein de la nouvelle région Grand Est. En cette région, elle est celle qui forme le plus grand nombre d'étudiants, avec ses 800 élèves inscrits annuellement, dont 300 environ en 2^{ème} cycle d'études conduisant à la délivrance du DEA (diplôme d'Etat d'architecte).

L'ENSA Strasbourg est associée à l'Université de Strasbourg (UNISTRA) et se trouve ainsi incluse dans le périmètre du contrat quinquennal dit de site, signé en 2013 entre l'Etat, l'UNISTRA, celle de Haute-Alsace, l'INSA de Strasbourg et la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg.

Son offre de formation est diversifiée. L'école délivre quatre diplômes :

- le DEEA (diplôme d'études en architecture) conférant le grade de licence,
- le DEA conférant le grade de master,
- un doctorat délivré conjointement avec l'UNISTRA,
- l'HMONP (habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre).

Elle est l'une des cinq écoles à proposer une formation professionnelle continue permettant d'obtenir le DEEA et le DEA selon un emploi du temps aménagé.

L'ENSA Strasbourg porte deux formations cohabilitées : le master *Architecture et archéologie* (Université de Strasbourg) et le master *Architecture, structure et projet urbain* (Université de Strasbourg, INSA de Strasbourg). Elle est associée à deux autres formations : le master *Architecture, bois et construction* pour lequel sont cohabilitées l'Université de Lorraine, l'ENSA de Nancy et l'Ecole nationale supérieure des technologies et industries du bois (ENSTIB) d'Epinal (une convention de partenariat est en cours), et la licence professionnelle *Construire écologique* en partenariat avec l'Institut universitaire de technologie (IUT) Robert Schuman de l'Université de Strasbourg. L'offre de formation se caractérise également par une large ouverture à l'international à travers trois doubles diplômes (avec la faculté d'architecture de Dresde, l'Institut technologique de Karlsruhe, l'Université de Tongji de Shanghai) et ses programmes d'échanges et de mobilités.

Ces formations sont assurées par 200 intervenants dont 32 titulaires, 13 associés, 20 enseignants contractuels en CDI (contrat à durée indéterminée) et 28 en CDD (contrat à durée déterminée). L'équipe administrative est composée d'une quarantaine de personnes, réparties en plusieurs services, de la direction à la logistique. Avec son extension en cours de réalisation, l'école, située en centre-ville, devrait prochainement disposer d'environ 9000 m² SHON (surface hors œuvre nette).

L'ENSA Strasbourg ambitionne de former les professionnels de demain aux compétences nécessaires à l'exercice de la maîtrise d'œuvre et aux autres métiers de l'architecte, tout en leur ouvrant des opportunités de carrière internationale.

Présentation de la formation

Le DEA conférant le grade de master est ouvert en formation initiale et en formation continue ; l'ENSA Strasbourg est au niveau de l'ensemble des vingt ENSA, l'une des cinq qui proposent la formation continue aux salariés engagés dans

l'architecture, le bâtiment ou l'aménagement. Cette formation continue, qui existe aux niveaux des cycles DEEA et DEA, est adossée aux programmes pédagogiques de la formation initiale

La formation initiale compte environ plus de 130 étudiants en 1^{ère} année et 160 en 2^{ème} année alors que la formation continue, ouverte au recrutement tous les deux ans seulement, en compte une quinzaine. Sur les 130 étudiants de la 1^{ère} année, une centaine provient du 1^{er} cycle de l'école. Cette formation propose au total 1200 heures encadrées, réparties en dix unités d'enseignement (UE) qui donnent lieu à l'attribution de 30 ECTS (european credit transfer system) par semestre.

L'enseignement du projet avec sa pratique d'atelier est très largement dominant, tant en formation initiale que continue. Il compte pour au moins 60 ECTS sur les deux années. Cet enseignement est fondé sur un ensemble d'ateliers en parallèle, identifiés par un enseignant, semestre par semestre.

La formation propose un ensemble de modules d'enseignement répartis en deux groupes. Le 1^{er} est intitulé « Initiation à la recherche », le 2^{ème} « Approfondissements théoriques et techniques ». L'étudiant construit son propre parcours, la maquette pédagogique étant constituée d'une offre plurielle d'ateliers et de cours. La formation préconise cependant quatre parcours types : *Architecture, ville et territoire* ; *Architecture, art et technique* ; *Projet, histoire et patrimoine* ; *Architecture et complexité*.

Le 2^{ème} cycle d'études est également structuré par les principales productions étudiantes engagées dans l'obtention du DEA. Elles sont au nombre de trois : les projets réalisés en atelier au cours des trois premiers semestres, un mémoire réalisé sur la base des modules suivis dans le groupe « initiation à la recherche » sur trois semestres, enfin le PFE (projet de fin d'études) programmé au dernier semestre. Cet ensemble est complété par un stage de 8 semaines réalisé en fin de parcours, comptant pour 8 ECTS. 32 ECTS sont attribués aux enseignements liés au mémoire et 18 aux enseignements d'approfondissement.

La structure de la formation continue est construite selon un schéma similaire mais l'offre est beaucoup plus réduite. L'étudiant n'a que 20 ECTS à acquérir par semestre. Les productions principales demandées sont identiques à celles de la formation initiale.

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les objectifs en matière de connaissances et de compétences apportées par la formation sont clairement exprimés dans le dossier transmis par l'établissement. Ce sont celles de la Directive 2005/36CE du Parlement Européen du 07 septembre 2005. Au nombre de onze, le rapport en dresse la liste, complétée par trois objectifs globaux qui peuvent apparaître comme étant particuliers mais, qui d'une certaine façon, sont une déclinaison de la directive précitée. Il est dommage que la définition des objectifs ne soit pas suivie de la mise en œuvre d'une approche compétence établissant l'apport de chaque module d'enseignement au champ de compétences attendues.

Ces objectifs sont complétés par une volonté d'ouverture internationale avec des doubles-diplômes, franco-allemands et franco-chinois, visant à former des étudiants ayant la capacité à exercer leur profession à l'international.

Le dossier précise que le 2^{ème} cycle est conçu comme un temps de développement de l'autonomie durant lequel chaque étudiant est appelé à acquérir des compétences approfondies en faisant des choix dessinant un parcours personnel qu'il peut, s'il le souhaite, articuler à des spécialisations dans différents domaines : urbanisme, construction durable, culture architecturale, modélisation numérique, ambiances lumineuses. Bien que l'ensemble de ce cycle ne comporte que dix UE, cette visée se traduit par une offre proliférante de dispositions pédagogiques au sein d'une grande majorité de ces UE. A titre d'exemple, il n'existe pas moins de six ateliers et dix propositions de séminaires différents pour le semestre 7 (S7). L'autonomie recherchée peut conduire à la réalisation de parcours peu visibles.

La formation très ouverte est fondée sur une mutualisation locale qui ne porte toutefois que sur l'intervention d'enseignants-chercheurs de l'UNISTRA et sur l'enseignement des langues étrangères par l'Ecole des Langues d'UNISTRA, établie dans le cadre de l'association entre l'université et l'ENSA Strasbourg. Elle se double cependant d'une coopération établie avec plusieurs établissements (réseau Alsace Tech qui fédère 14 grandes écoles d'ingénieurs, d'architecture et de management, les Compagnons du devoir, etc.) et de la réalisation d'ateliers organisés en commun, notamment avec des établissements d'architecture étrangers. Les doubles diplômes, suivis par environ 1/6 d'étudiants d'une promotion, constituent en outre une forme de mutualisation avec les semestres d'études suivis dans un autre établissement.

Les modalités pédagogiques mises en œuvre restent celles traditionnellement retrouvées dans ce type de formation. La répartition sur trois semestres de l'exercice du mémoire (avec son suivi pédagogique) est probablement une bonne solution, correspondant à un temps long pour mener à bien cet exercice de réflexion. Concernant le cycle en formation continue, le dossier fourni fait état de difficultés liées au manque de temps des étudiants stagiaires pour faire face à une scolarité très dense et consacrer le temps nécessaire au travail de recherche. Il souligne en outre le manque de moyens pour accompagner correctement des étudiants stagiaires en difficulté dans certains temps pédagogiques pouvant être très lourds.

Totalement orientée vers l'acquisition de compétences pré professionnelles, bien que n'offrant pas un ou plusieurs modules portant sur le monde du travail (son organisation, la sociologie des organisations, le droit du travail, etc.), la formation propose un enseignement réduit des langues étrangères, tant en formation initiale qu'en formation continue, avec un volume horaire insuffisant pour permettre de développer la pratique de la langue en lien avec les enseignements pratiques. Le dossier relève un problème de maîtrise de l'écrit au niveau du 2^{ème} cycle, amenant l'école à envisager un enseignement de soutien. On ne peut qu'encourager cette initiative.

Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

Le DEA, avec le DEEA et l'HMNOP, constitue le dispositif principal de formation de l'ENSA Strasbourg. Incluant une offre de trois doubles masters dont deux établis avec des formations allemandes, le DEA assume la position transfrontalière de l'école et son objectif de positionnement à l'international.

Au niveau local et régional, le cycle de niveau master n'a pas de relations particulières ni de positionnement explicité avec ceux de l'INSA de Strasbourg et de l'ENSA de Nancy. Mais l'école a développé des liens avec l'UNISTRA, notamment via un master cohabilité *Architecture et archéologie* et avec son environnement proche, elle est partenaire du master *Architecture, bois et construction* (Université de Lorraine, ENSA de Nancy, ENSTIB d'Epinal). Ces liens concrétisent sa participation au contrat de site.

Le positionnement en matière de recherche est lié à l'adossement de la formation au monde de la recherche. Ce positionnement n'est pas encore pleinement stabilisé. Il est bâti sur la présence d'un corps d'enseignants (chercheurs) appartenant à deux unités de recherche, Amup (EA 7309), unité mixte de l'ENSA Strasbourg et de l'INSA de Strasbourg (21 sur 45 enseignants de l'ENSA Strasbourg en sont membres) et Arche (EA 3400, Arts, civilisation et histoire de l'Europe), équipe d'accueil d'UNISTRA, constituée d'historiens. Il se traduit par une initiation à la recherche en tant que module que peuvent choisir les étudiants dans l'offre des modules liés à l'UE « mémoire ». Le mémoire peut être orienté recherche mais le dossier n'indique pas de ratio de suivi de cette possibilité. Les étudiants qui souhaitent s'orienter vers le doctorat sont invités à suivre en 2^{ème} année le master Urbanisme et Aménagement, cohabilité par UNISTRA, l'ENSA Strasbourg et l'INSA de Strasbourg. Le dossier ne précise pas le nombre d'étudiants qui font ce choix. Pour tous les étudiants, il semble que le mémoire n'a probablement pas (et de façon majoritaire) une orientation vers la recherche.

L'adossement du DEA au milieu professionnel est classique pour ce type de formation. Il est lié à une présence forte de professionnels au sein de la formation (à l'instar de ce qui existe en DEEA). En 1^{ère} année, 39 enseignants statutaires (dont 1/4 d'associés et 42 vacataires) interviennent, contre 41 enseignants statutaires (dont 1/4 d'associés et 25 vacataires) en 2^{ème} année.

L'école entretient des relations institutionnelles avec les collectivités territoriales (Région Grand Est, Euro métropole et ville de Strasbourg, etc.). Elle a des relations suivies avec le conseil régional de l'ordre des architectes qui est représenté au sein de la commission de validation des acquis de l'expérience (VAE) de la formation continue. Les membres de ce conseil participent également à la formation HMNOP et collaborent à l'organisation d'une série de rendez-vous associant des professionnels des métiers de la construction.

Une collaboration a été initiée récemment avec la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Strasbourg et du Bas-Rhin. Il est cependant à déplorer que bien que membre du pôle de compétitivité Fibres Energievie depuis 2009, l'ENSA ait encore pris peu d'initiatives dans le domaine de la formation professionnelle, en rapport avec le monde industriel.

Insertion professionnelle et poursuite d'études

L'attractivité du DEA se mesure à la trentaine de places ouvertes au recrutement extérieur puisque la centaine restante correspond au nombre d'étudiants en provenance du 1^{er} cycle de l'école (la mobilité entre ENSA au passage du 1^{er} au 2^{ème} cycle est peu développée). Pour cette trentaine de places, l'école reçoit environ 400 candidatures (1^{er} et 2^{ème} cycle), dont la moitié hors de l'Union européenne. On constate une augmentation régulière du nombre d'étudiants étrangers inscrits (près de 20 % des effectifs en 2014-2015), au-dessus du ratio national estimé à 18 % la même année, ce qui témoigne de l'attractivité croissante de l'établissement au-delà des frontières. Au cours de la dernière période, en formation initiale, les flux de transferts entrants et sortants sont limités et légèrement négatifs.

La réussite au DEA est fondée sur un allongement de la formation pour en moyenne 35 % d'une promotion. Le taux de passage en 2^{ème} année est élevé, supérieur à 80 % en formation initiale depuis 2012. La diminution du taux de réussite au diplôme (passant de 71 % en 2014 à 60 % en 2016) s'explique par l'augmentation du nombre de cédures annuelles ou semestrielles, notamment pour effectuer des stages longs en France ou à l'étranger. Ce taux est également lié à la difficulté qu'ont 1/3 des étudiants à terminer dans les temps leur PFE et peut être leur stage, sans que le dossier fourni ne fasse état d'une analyse des causes de cette situation. Les abandons et exclusions en cours de cycle sont pratiquement inexistantes et les étudiants en situation d'échec ou en voie d'abandon sont orientés vers le service d'orientation d'UNISTRA qui les accompagne vers une nouvelle orientation professionnelle.

L'avenir des diplômés est peu à pas connu. A l'heure actuelle, l'établissement ne dispose pas en propre de données concernant le taux d'insertion professionnelle, le niveau de rémunération et le parcours professionnel de ses diplômés. Un dispositif formalisé est à construire de manière prioritaire. Les seules ressources disponibles sont les enquêtes d'insertion professionnelle à trois ans menées par le ministère chargé de la culture. Les résultats de ces enquêtes indiquent qu'une proportion relativement importante de diplômés de l'ENSA Strasbourg exerce son activité en région Ile-de-France (21,4 % pour 10 % en moyenne au niveau national). Dans la mesure où l'école participe à des masters universitaires, notamment d'urbanisme, qui peuvent être suivis en complémentarité au DEA, la connaissance des flux en provenance de cette dernière formation pourrait permettre d'évaluer l'attractivité de ce dispositif.

Pilotage de la formation

La formation n'est pas dotée d'un dispositif spécifique de gestion et de suivi, soit par année et/ou semestre, soit par domaine. Ceci est vraisemblablement dû à une part trop réduite des enseignants titulaires qui ne peuvent se consacrer qu'à leur mission d'enseignement et de recherche.

Son pilotage stratégique ne mobilise pas non plus de dispositif particulier. Avec la direction de l'école, ce rôle n'est assuré que par la commission de la pédagogie et de la recherche (CPR) qui constitue l'instance de suivi pédagogique de toutes les formations, sachant qu'il n'existe pas de responsable de cycle, pas davantage d'année ou de domaine pour le DEA. Cette instance statutaire est complétée par une 2^{ème} - la commission VAE - et par quatre instances non statutaires composées d'enseignants : la commission internationale, le conseil scientifique, le collegium (encadrement de mémoires et parcours recherche), la commission d'évaluation. Des personnalités extérieures siègent au conseil scientifique mais les étudiants ne sont représentés dans aucune de ces instances, ce qui est regrettable.

Ce pilotage stratégique a intégré les recommandations de la précédente évaluation du HCERES qui soulignait l'importance à donner à l'activité de recherche et à son intégration dans la formation. L'exercice d'autoévaluation est de qualité et s'attache sur les différents thèmes abordés à dégager des points forts, des points faibles et des pistes d'amélioration.

Le corps enseignant de l'école, majoritairement constitué d'enseignants praticiens, a connu un taux de renouvellement élevé (18 %) depuis la dernière évaluation, avec une augmentation sensible de la proportion d'enseignants statutaires (18 %) et du nombre d'enseignants habilités à diriger des recherches (HDR) (passant de trois à cinq), ce qui conforte l'ouverture des programmes à la recherche.

Les services administratifs concourant à la gestion des formations sont solides. Ils sont répartis dans trois pôles : service des études (huit agents), service des relations internationales (deux agents), direction des ressources humaines (trois agents) auxquels s'ajoutent des moyens humains en charge des outils de gestion et de travail à la disposition de l'administration, des enseignants et des étudiants.

Le suivi de la formation dans sa globalité est à mieux organiser et à développer. La mise en œuvre du programme pédagogique repose seulement sur des responsables d'enseignements chargés de définir le contenu et la forme de chaque enseignement et de constituer et d'animer les équipes qui lui sont attachées. Ce suivi est-il assuré au niveau du module d'enseignement par l'intervenant lui-même ou bien au niveau de l'UE puisque la fiche programme indique des responsables d'UE ?

Avec en moyenne neuf à dix étudiants par enseignant, tous statuts confondus, leur encadrement pédagogique ne devrait pas poser de problème. Tout en ne faisant pas état d'une stratégie en matière de suivi pédagogique, le dossier fourni par l'ENSA Strasbourg soulève le problème de l'encadrement des stages qui est réduit à la seule lecture du rapport de stage.

L'analyse de la mise en œuvre de la formation initiale gagnerait à être confortée, certainement par la désignation de responsables d'année ou de semestre, comme le suggère d'ailleurs le dossier. Pour la formation continue, la HMONP et les formations cohabilitées, il est précisé que des responsables pédagogiques sont d'ores et déjà désignés mais que les équipes administratives peinent à prendre en charge des activités nouvelles, notamment dans le champ de la formation continue et de l'insertion professionnelles des diplômés.

Sur la période 2011-2014, l'évaluation des enseignements par les étudiants et les diplômés est absente. Le manque de moyen humain, au niveau administratif, est évoqué dans le dossier. Pour autant, les enseignants auraient pu *a minima* mettre en place un tel dispositif au niveau de leur intervention. Le manque de responsables signalé précédemment est cohérent avec cette situation.

Le processus d'évaluation des enseignements par les étudiants a démarré en 2015, par le biais de questionnaires. Il est prématuré d'apprécier les résultats de ce dispositif que l'établissement souhaite utiliser dans le but de créer pour chaque enseignant les conditions pour soutenir son développement professionnel.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Ouverture internationale avérée avec les masters en co-diplômation.
- Autoévaluation de qualité avec une connaissance des problèmes à résoudre et des éléments à améliorer.
- Formation attractive au niveau international et bien implantée dans son espace interrégional.
- Volonté de pérenniser le cursus de formation continue.
- Taux de réussite satisfaisant.

Points faibles :

- Méconnaissance de l'avenir des diplômés.
- Des UE comportant une offre pléthorique de modules d'enseignement.
- Absence de mise en place de l'approche compétence.
- Pilotage d'année et de cycle ou de parcours non assuré.
- Participation quasi-inexistante des étudiants au suivi et au pilotage de la formation.
- Allongement important de la durée de la formation (redoublement, voire triplement) pour un nombre trop élevé d'étudiants.

Avis global et recommandations :

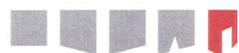
L'offre de formation est consistante et diversifiée, elle est issue d'une politique de coopération active à l'international et avec des partenaires locaux.

Elle mériterait toutefois d'être revue afin d'assurer une plus grande visibilité des parcours de formation, respectant l'acquisition des compétences attendues. Elle devrait également être resserrée et le système pédagogique réorganisé afin de réduire l'allongement de la durée de la formation pour un nombre élevé d'étudiants. Envisagée par l'établissement, la désignation de responsables de domaines, d'année et/ou de cycle, pourrait constituer une réponse adaptée à cette situation.

Cette réorganisation devrait également favoriser un suivi pédagogique à améliorer, incluant sa partie stage. La qualité de la formation devra s'appuyer sur une évaluation efficace des enseignements par les étudiants et par un suivi des trajectoires professionnelles des diplômés.

Parallèlement à la montée en puissance de la recherche dans l'établissement, il apparaît nécessaire à ce stade de conduire une réflexion visant à mieux préciser les objectifs de formation du DEA. L'ENSA Strasbourg pourrait en outre s'attacher à saisir de façon encore plus volontariste les opportunités de coopération scientifique et technique offertes par le site.

Observations de l'établissement



Objet : Rapport d'évaluation du diplôme d'état d'architecte

Monsieur le Directeur,

L'ENSA de Strasbourg a pris connaissance avec intérêt du rapport d'évaluation de la formation conduisant au diplôme d'état d'architecte transmis le 16 mai 2017.

Je tiens à vous remercier, ainsi que les experts ayant pris part à cette évaluation, pour la qualité de ce rapport qui éclaire notre établissement sur ses forces et ses faiblesses tout en formulant des recommandations venant utilement nourrir les réflexions sur les futurs programmes.

Ce rapport très positif met en avant des points forts qui traduisent l'ambition de l'ENSAS de développer la dimension internationale de ses formations et ses partenariats locaux et transfrontaliers, de poursuivre la structuration de la recherche, de conforter la formation professionnelle continue, de favoriser la réussite des étudiants et d'inscrire ses formations dans la politique de site.

1 Observations sur les points faibles et les recommandations :

L'ENSAS prend acte des points faibles soulignés par les experts du HCERES dont les recommandations seront prises en compte dans l'élaboration des grilles pédagogiques pour la période 2018/2022.

Certains, identifiés dans le rapport d'auto-évaluation transmis au département d'évaluation des formations en octobre 2016, font d'ores et déjà l'objet de propositions concrètes de la part de la commission de la pédagogie et de la recherche.

Ils appellent les observations suivantes :

– Méconnaissance de l'avenir des diplômés :

L'ENSAS est consciente de méconnaître l'avenir de ses diplômés. Depuis 2011 et le départ d'un agent non remplacé, elle ne dispose plus d'un observatoire des formations. Elle participe cependant chaque année à l'enquête d'insertion professionnelle à trois ans réalisée par le ministère de la culture et de la communication en fournissant les coordonnées de ses anciens diplômés.

Depuis 2016, elle soutient une association d'anciens diplômés dont les actions permettront de maintenir le contact avec les anciens étudiants sans toutefois prendre en charge l'observatoire de l'insertion et s'attachera à trouver les moyens pour confier cette mission dans le cadre d'un recrutement envisagé sur ce domaine.

– Offre pléthorique de modules d'enseignements :

A la différence du cycle de licence, le cycle master est conçu comme un temps de développement de l'autonomie durant lequel les étudiants construisent un parcours personnel en fonction de leurs centres d'intérêt et de leurs perspectives professionnelles, le programme favorise une individualisation des parcours. Si l'offre d'enseignements peut sembler pléthorique, la structure de la formation impose un cadre permettant de garantir l'acquisition des savoirs et compétences nécessaires pour maîtriser la conception d'un projet d'architecture et une pensée critique sur l'architecture et ses processus. Une présentation plus lisible des options offertes permettra de mieux saisir la cohérence de la structure de ce cycle au-delà de la variété de ces options.

– **Manque de lisibilité des parcours :**

Dans le cadre de l'élaboration des nouveaux programmes, l'ENSAS s'attache à redessiner les parcours de master autour de thématiques d'excellence liant à la fois l'enseignement, la recherche et les formations spécialisées. Ces thématiques d'excellence viendront clarifier la cartographie des enseignements de master et irriguer le cycle licence. Les nouveaux programmes feront aussi place à davantage de verticalité avec l'introduction d'ateliers de projet communs aux étudiants de master 1 et 2 aux semestres 7 et 9.

– **Mise en place de l'approche par les compétences :**

L'approche par les compétences sera mise en œuvre dans la construction des nouveaux programmes avec l'appui de l'IDIP (institut de développement et d'innovation pédagogique de l'université de Strasbourg) et de ses conseillers pédagogiques. La redéfinition des contenus d'enseignement sera l'occasion d'amorcer l'élaboration d'un référentiel de compétences qui permettra d'ajuster les programmes au regard des objectifs de la formation et des compétences visées.

– **Pilotage d'année et de cycle :**

La désignation de responsables d'année prendra effet à la prochaine rentrée après que la commission de la pédagogie et de la recherche aura défini leurs missions.

– **Allongement de la durée de la formation :**

L'allongement de la durée de la formation s'explique davantage par la multiplication des séjours à l'étranger et des cursus de double-diplôme, l'augmentation des stages longs (obligatoires ou volontaires) et la mise en œuvre de l'année de césure que par des redoublements ou des triplements. Conçus comme des temps de diversification des compétences et de préparation à l'insertion professionnelle, ces aménagements de parcours sont autorisés par l'école après avoir fait l'objet de débats au sein des instances.

Il faut noter aussi l'impact statistique des doubles-diplômes, au nombre de trois, dont les étudiants issus des établissements partenaires ne sont pas soumis aux mêmes règles de temporalité des études. En Allemagne par exemple, les études durent en moyenne 7ans.

– **Participation des étudiants au suivi et au pilotage de la formation :**

Les étudiants élus au conseil d'administration représentent les étudiants dans de nombreuses instances. Ils prennent part à la commission de la pédagogie et de la recherche et siègent dans les commissions de validation des études et des acquis, d'évaluation des enseignements, du budget et des moyens, des conférences. La désignation de responsables d'année parmi les enseignants permettra d'intensifier les échanges avec les délégués d'année au travers de réunions biannuelles dans lesquelles seront notamment examinés les résultats de l'évaluation des enseignements, les rythmes pédagogiques, les modalités d'aménagements de parcours (césure, étudiant engagé...). Ce dispositif s'inscrira en complémentarité avec le service d'amélioration de la vie étudiante en place depuis de nombreuses années.

– **Suivi pédagogique des stages :**

L'ENSAS est consciente de devoir améliorer le suivi des étudiants durant leur mise en situation professionnelle. Des pistes de progrès sont étudiées pour consolider la politique des stages et l'encadrement pédagogique des stagiaires

Telles sont les observations que je souhaitais porter à votre connaissance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, mes respectueuses salutations.



Le directeur de l'ENSAS

Jean-François BRIAND